



Commune de Nouvoitou

Séance du Conseil municipal 21 septembre 2026 à 20 heures

Le 21 septembre 2026 2026 à 20^H, le Conseil Municipal de la Commune de Nouvoitou s'est réuni à la Mairie, après convocation du 15 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Gilles DENIS, Maire.

PRÉSENTS : G. DENIS – S. DESENDER – A. TESSIER – E. MENEUST – J. JAMIER – F. TOURNELLEC – D. GARCIA – I. DUCHEMIN – P. TOURTIER – J. LABBE – S. MAZOUAD – M. LE GAL – A. LE ROY – M. JOUZEL – M. PENFORNIS – P. NUGUES – V. THIERRY – J. EVRARD – N. BERRUER – R. DUBREUIL – A. MOUISEL – J. TESSIER – P. CABARET – A. BELLAMY – A. OLLIVIER – S. LEMOND – M. RAHIM

ABSENTS EXCUSÉS :

PROCURATIONS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : A. TESSIER

AUTRE

2026-78

TARIFS ACCES MEDIATHEQUE ET ESPACE MULTIMEDIA

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier les tarifs à compter du 1er octobre 2026 sur les bases suivantes :

Médiathèque

- Adhésion habitant de NOUVOITOU et de Rennes Métropole ainsi que pour les agents communaux conformément à la délibération 2024-78 du 9 décembre 2024 gratuit
- Adhésion autre Commune hors Rennes Métropole 8,00 €
- Remplacement carte perdue 1,00 €

Espace Multimédia

- Tarifs habitants de Nouvoitou et de Rennes Métropole :
 - Cours collectifs (2 H) gratuit
 - Cours individuels (1 H) gratuit
 - Impression concernant l'initiation gratuit
- Tarifs habitants hors Rennes Métropole :
 - Cours collectifs (2 H) 35,00€
 - Cours individuel (1 H) 35,00€
 - Impression concernant l'initiation gratuit
- Impressions :
 - Couleur 0,50 €
 - Noir et blanc 0,25 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

➤ **MODIFIE** le tarif des cours de l'espace
Nouvoitou et de Rennes Métropole, passant de :

- Cours collectifs (2 H) : 5,00€ à gratuit
- Cours individuels (1 H) : 5,00€ à gratuit

➤ **SUPPRIME** les tarifs adhérents carte sortir

➤ **AJOUTE** le tarif des cours de l'espace multimédia habitants hors
Rennes Métropole :

- Cours collectifs (2 H) : 35,00€
- Cours individuels (1 H) : 35,00€

➤ **NE MODIFIE PAS** les autres tarifs ;

Vote : 27 pour ; 0 abstention ; 0 contre

**Extrait conforme au Registre des Délibérations,
A NOUVOITOU, le 21 septembre 2026**

**L'Adjoint au Maire
Antoine TESSIER**



**Le Maire
Gilles DENIS**

